

GROUPE E – ELEVE 2 E : Le retour tragique des troupes coloniales

Le journal *L'aurore* titre le 12 novembre 1944 :

11 novembre sanglant à Morlaix : cent gendarmes tirent sur des Sénégalais désarmés (...).

Deux mille Sénégalais récemment délivrés de camps de concentration et groupés à Morlaix attendaient depuis quelques jours leur départ pour l'Afrique. Après plus de quatre ans de captivité, leur arriéré de solde était très important, aussi en attendaient-ils le paiement avec fébrilité. La plupart furent réglés sauf 325 d'entre eux, cantonnés (baugés conviendrait mieux) au quartier de la Madeleine. Le jour du départ arriva et ces 325 infortunés refusèrent d'embarquer sur le navire le CIRCASSIA avant d'avoir été alignés en solde, disant qu'ils ne voulaient pas être dupes comme leurs pères, qui en 1918 après avoir versé généreusement leur sang pour la France, étaient rentrés au pays sans solde, que depuis ils attendent toujours. Nos braves bamboulas restent inflexibles et inséparables dans leur résolution et le bateau partit sans eux. (...). Vendredi, l'arrivée insolite d'un fort contingent de gendarmes harnachés et armés en vrais guerriers excita quelque peu la curiosité populaire. (...). Vers cinq heures du matin, l'attaque commença. Des gendarmes pénétrant dans la bauge-dortoir intiment à tout le monde de sortir illico en joignant le geste à la parole empoignant les hommes en caleçon ou à demi vêtus pour les faire sortir de force. Ce réveil surprise ne fût pas du goût des Sénégalais qui, les premiers moments de stupeur passés, comprirent le genre de brimades et de provocations dont ils étaient l'objet. (...) Tout à coup dans la nuit claqua un coup de feu. Ce fut le commencement du drame : qui avait tiré ? D'après la version officielle ce serait un Sénégalais ? Mais nous nous refusons d'y croire, car ils étaient venus désarmés de leurs camps et ils ne possédaient que quelques baïonnettes-souvenirs dont ils n'avaient pas fait usage. (...) Ce fut la fusillade générale... Entre temps les maisons du voisinage furent assiégées par les gendarmes pour en faire sortir les Sénégalais que les habitants hébergent par charité (...). Triste aube du 11 novembre, disent les habitants de ce paisible et populaire quartier qui furent réveillés par le vacarme. »

Les 300 tirailleurs sénégalais indignés ayant refusé leur embarquement vont donc parvenir au camp de Trévé près de Loudeac dans les Côtes d'Armor (Côtes du Nord à l'époque) le 11 novembre 1944, et ils vont rester encore en rétention jusqu'au 18 janvier 1945, avant d'être transférés à Guingamp.

Pendant ce temps, leurs compagnons tirailleurs sénégalais sont embarqués pour Dakar et un climat d'agitation règne sur le bateau, puisqu'à chaque escale – Plymouth, Cardiff, Casablanca- les soldats demandent à ce qu'on leur paye leurs arriérés de soldes, tandis qu'on leur répond invariablement qu'il n'y a pas assez de liquidités sur le moment dans les caisses et que leur réglera ce qu'on leur doit un peu plus tard. A Casablanca, pour calmer un peu le climat, on oblige 400 tirailleurs à débarquer.

Pourquoi les soldats sénégalais se révoltent ?

Quels sont les 2 lieux où la situation dérape et où ils se font tuer ?

